



© J.P. Priou

**FAMILLE :** Iridaceae

**SYNONYMES :**

*Gladiolus illyricus* auct. p.p.

Ce Glaïeul a longtemps été identifié à tort en Bretagne comme le Glaïeul d'Illyrie (*Gladiolus illyricus* W.D.J. Koch), plutôt présent dans le sud-est de l'Europe. Les données anciennes se rapportant à l'espèce se trouvent donc généralement associées à cet autre nom, bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un synonyme.

**NOMS VERNACULAIRES :**

Glaïeul de Galice

**TYPE BIOLOGIQUE :** géophyte

**TAILLE :** 20 - 80 cm

**FLORAISON :** mai - juillet

**STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :**

- Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine : quasi-menacé (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) ;
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain – annexe 1 (Magnanon, 1993) ;
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : vulnérable (Quéré et al., 2015).

**STATUT RÉGLEMENTAIRE :**

- Espèce protégée au niveau régional (arrêté du 23 juillet 1987).

En Bretagne, les végétations hébergeant *Gladiolus gallaecicus* peuvent caractériser des habitats d'intérêt communautaire, pouvant bénéficier de mesures de protection en site Natura 2000 : 6230 - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale). / 6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion-caeruleae*)

© CBNE, G. Masson

### Description

Le Glaïeul de Galice est une plante vivace développant de petits bulbes de 1 à 1,5 cm de large. Les tiges, grêles et cylindriques, se développent au mois de mai, et peuvent atteindre 80 cm. Elles portent des feuilles aplaties vert-bleuté de 3 à 8 mm de large, plus courtes que la tige, imbriquées les unes dans les autres. L'épi floral unilatéral s'épanouit généralement en juin. Il se compose de 3 à 5 (parfois plus) fleurs rose-violacé à symétrie bilatérale d'environ 3 cm de long, chacune engainée à sa base par deux bractées inégales. Les anthères sont moitié moins longues que le filet qui les porte ; le style se divise en trois stigmates dilatés dans leur partie apicale. La capsule est composée de trois valves moins de 2,2 fois plus longues que large ; les graines comprimées font moins de 2,5 mm de long et sont ailées.

### Confusions possibles

Des risques de confusions existent avec le Glaïeul commun (*Gladiolus communis*) et le Glaïeul de Byzance (*G. x byzantinus*). Ces espèces horticoles se développent préférentiellement en biotopes anthropisés mais peuvent se naturaliser dans les mêmes milieux naturels que le Glaïeul de Galice. Ce dernier s'en distingue par :

- des individus globalement plus petits (moins de 80 cm de haut, contre jusqu'à 1,20 m pour le Glaïeul commun voire 1,50 m pour le Glaïeul de Byzance) ;
- des fleurs plus petites (autour de 3 cm pour le Glaïeul de Galice, 3 à 5 cm pour le Glaïeul commun - qui peut en outre présenter jusqu'à une douzaine de fleurs par inflorescence - et jusqu'à 6 cm de long pour le Glaïeul de Byzance) ;
- des tépales latéraux supérieurs étroits (6 à 9 mm de large, alors qu'ils peuvent dépasser 10 mm de large chez les glaïeuls d'origine horticole), et des fleurs bien « ouvertes » : vue de face, la fleur s'inscrit dans un hexagone vertical régulier chez *G. gallaecicus* et *G. communis*, il est plus étroit chez *G. x byzantinus*.



*G. gallaecicus*



*G. communis*

*G. x byzantinus*

### Écologie

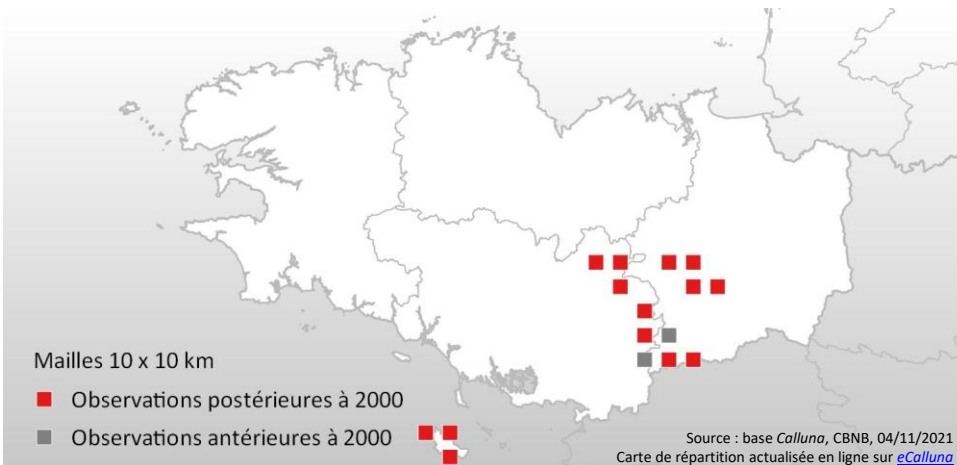
Le Glaïeul de Galice peut s'observer dans deux contextes écologiques distincts :

- En Bretagne « continentale », dans le quart sud-est de la région, l'espèce se développe au sein de pelouses liées aux paysages de landes sèches à Ajonc nain (*Ulex minor*), Bruyère cendrée (*Erica cinerea*) et Callune (*Callune vulgaris*), sur coteaux schisteux.
- A Belle-Île-en-mer, l'espèce se développe également dans un contexte original, en cortège prairial/pelousaire à Cirse filipendule (*Cirsium filipendulum*). Occasionnellement, elle s'observe aussi en sous-bois clairsemé acidiphile.



**Le Glaïeul de Galice est principalement menacé par la dégradation et la destruction de son habitat naturel**

## Répartition de l'espèce en Bretagne



## COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE EN BRETAGNE

(observations postérieures à 2000) :

**ILLE-ET-VILAINE** : Baulon, Bréal-sous-Monfort, Bruz, Laillé, Langon, Le Verger, Monterfil, Paimpont, Renac, Saint-Thurial, Treffendel

**MORBIHAN** : Bangor, Le Palais, Locmaria, Sauzon, Campénéac, Cournon, La Gacilly, Loyat, Mauron, Monteneuf, Néant-sur-Yvel, Ploërmel, Tréhoreteuc

## Atteintes et menaces identifiées en Bretagne

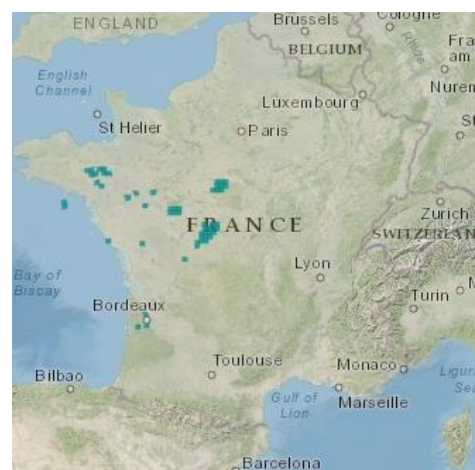
- La fermeture progressive de la végétation (en fourrés, puis boisement) constitue l'une des principales menaces pesant sur ce Glaïeul. Elle peut intervenir suite à l'abandon de la gestion par fauche ou pâturage en contexte prairial, ou en raison d'un fort développement de l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) en contexte landicole. Le Glaïeul est en effet sensible à la concurrence végétale et a besoin de milieux « ouverts ».
- Les habitats favorables au Glaïeul de Galice (sur coteaux schisteux notamment) peuvent être perçus comme des zones à l'abandon, des « friches », sans grand-intérêt. Ils peuvent alors être impactés par l'installation de décharges sauvages, ou ciblés par des projets d'aménagement (centrales photovoltaïques, etc.) par exemple, pouvant conduire à la dégradation durable voire la destruction des habitats du Glaïeul de Galice.
- En outre, les stations de l'espèce en Bretagne abritent parfois de faibles effectifs, ce qui rend les stations particulièrement fragiles.

## Gestion actuelle et préconisations

La gestion à préconiser pour cette espèce est différenciée selon le milieu concerné :

- Sur les coteaux schisteux, les sols sont peu développés, squelettiques. La dynamique naturelle des pelouses y est extrêmement lente et ne nécessite généralement pas de gestion particulière. Des fourrés secs peuvent malgré tout s'installer, et le contrôle du développement de l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), notamment, peut alors s'avérer nécessaire sur les sites où il commence à être fortement développé.
- En cas de décharges sauvages détectées, les déchets doivent être retirés de ces sites naturels. Un rappel à la loi peut alors être nécessaire : tout dépôt d'ordure en milieu naturel, qu'il s'agisse de particuliers ou de professionnels, est interdit.
- En cortèges prairiaux, la menace principale est la fermeture progressive de la végétation consécutive à l'abandon de la gestion. La poursuite d'une activité agropastorale (fauche ou pâturage) adaptée aux cortèges végétaux en place est donc importante : pression de pâturage pas trop forte, utilisation d'intrants à proscrire notamment.
- Dans tous les cas, il est important de sensibiliser et d'informer sur la valeur patrimoniale du Glaïeul et de son milieu de vie, pour permettre une meilleure prise de conscience de ces enjeux par les collectivités et les riverains notamment.

## RÉPARTITION EN FRANCE



Le travail de Tison & Girod (2014) permet de préciser la répartition des glaïeuls sauvages en France. Les foyers de populations de *G. gallaecicus* semblent se cantonner au centre-ouest du pays et à la façade atlantique.

## RÉPARTITION MONDIALE :

De répartition européenne atlantique, le Glaïeul de Galice s'observe dans le monde en trois foyers distincts : le sud de l'Angleterre, le centre-ouest de la France et le nord de la péninsule ibérique.

